Rue du 19 mars 1962 – 31470 Fontenilles

CONSEIL D'ECOLE 2ème trimestre de l'année scolaire 2022 / 2023

1	1 27/03/2022
l Date du conseil	1 27/03/2022
Date da consen	121100,202

Ordre du jour

- Effectif 2023-2024
- Protocole sanitaire
- Protocole PHARE
- Mairie :
- Aménagement espace anciens locaux techniques
- Travaux
- Demande parents élèves:
- Projets et sorties
- Alae

Effectifs rentrée 2023-2024

Les effectifs prévus à ce jour sont :

СР	CE1	ara	CM1	CM2	Total
47	39	49	52	60	247

Soit 247 élèves répartis sur 10 classes.

Le choix de l'équipe est de ne pas faire de classes à double niveaux afin de privilégier des classes de CE1 avec de faibles effectifs.

2 Protocole sanitaire:

Des évolutions législatives concernant la lutte contre l'épidémie de Covid-19 entrent en vigueur ce 1er février 2023 :

- L'isolement systématique des personnes testées positives au Covid-19 n'est plus requis.
- Le test de dépistage au 2eme jour pour les personnes contacts n'est plus requis.

 Les arrêts maladie liés au covid-19 : arrêt du dispositif dérogatoire de leur prise en charge par l'assurance maladie.

Il reste fortement recommandé, pour toutes les personnes testées positives au covid-19 et les cas contacts, de :

- Respecter les gestes barrières (port du masque etc...)
- Se faire tester
- Eviter le contact avec des personnes fragiles reste fortement recommandé
- Aérer régulièrement les locaux
- Maintenir l'hygiène des mains (lavage régulier à l'eau et au savon pendant 30 secondes, gel hydro alcoolique en l'absence d'eau et savon)

Nous rappelons le rôle des parents : surveillance fièvre, respect des règles.

Nous maintenons l'aération des locaux et le lavage des mains malgré l'absence de signalement enfant positif au Covid.

3- Protocole PHARE

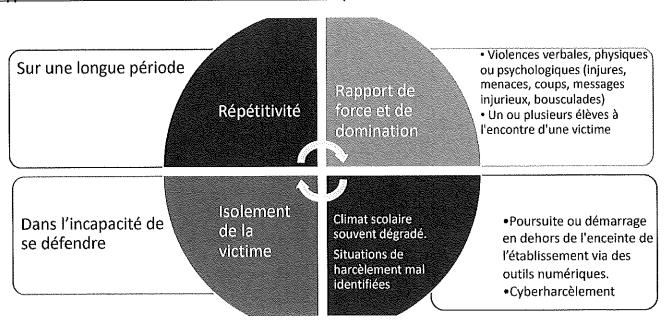
Présentation du protocole.

Nouvelle loi mars 2022

Article 222-33-2-2 du Code pénal « Le fait de harceler une personne par des propos ou des comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

La loi n° 2022-299 du 2 Mars 2022, crée un délit de harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle améliore également le droit à une scolarité sans harcèlement. Art. L. 111-6.- Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement [...] et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222-33-2-3 du code pénal.

Rappel une situation de harcèlement se caractérise par:



Se préoccuper avec un égal intérêt de tous les élèves

ci avec an egai interet de todo les eleves

Conséquences psychologiques

Victime

- Dépression
- · Estime de soi dévalorisée
- Isolement
- · Troubles du comportement associés

Conséquences scolaires

· Décrochage scolaire/échec

Conséquences sociales

- · Conduites à risques
- Suicide
- Phobie
- · Relationnel aux autres

Témoin

- · Culpabilité et lâcheté
- Insécurité
- · Violence par mimétisme

Auteur

Conséquences psychologiques

- · Prédation/narcissisme
- · Sentiment d'impunité
- · Troubles du comportement associés

Conséquences scolaires

· Décrochage scolaire

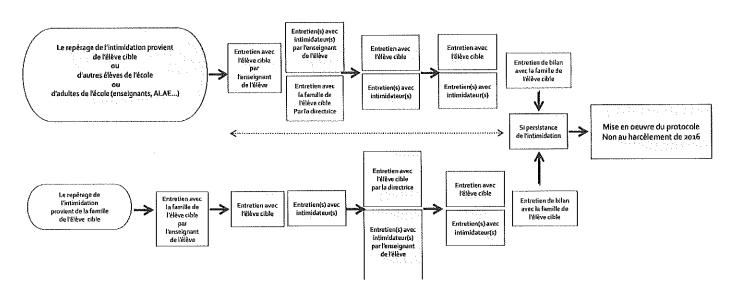
Conséquences sociales

- · Conduites à risques
- Transgression
- Position dominante
- · Relationnel aux autres

Un protocole est mis en place dans les écoles sous forme d'entretiens :

ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE FONTENILLES

Proposition de protocole mis en œuvre dans l'école



Le choix de l'équipe pour une première écoute des enfants qui ressentiraient une situation de violence ou d'agression est celui d'une prise en charge par l'enseignant de la classe de cet élève. Il semble plus facile pour les élèves de venir vers leur enseignant en première intention.

Les compte-rendus sont conservés dans un classeur.

En amont les problèmes de conflit identifié entre élèves sont abordés et régulés avant de finir en situation de harcèlement. Il y a déjà de la vigilance au niveau des remarques ou attitudes des élèves qui viendraient chercher de l'aide auprès d'un adulte.

4- Mairie:

L'école remercie la mairie pour les spectacles de Noël.

<u>Piscine</u>: Les classes de Ce2 vont pouvoir bénéficier de la piscine de l'Isle Jourdain. La mairie est intervenue afin de clarifier la demande. La réponse de la *CCGT* a été tardive, du coup les enseignantes vont voir si des sessions d'agréments peuvent se mettre en place.

Les déplacements en bus seront-ils payés par la mairie?

→réponse mairie : La mairie donne une réponse positive.

Aménagement des anciens ateliers :

Les enseignants souhaitent visiter l'espace la fontaine et savoir s'ils peuvent utiliser les locaux.

 \rightarrow réponse mairie: Mr Jumel se rendra disponible pour la visite de l'espace LF. Voir avec l'équipe enseignante un ou deux créneaux qui conviendraient à tout le monde.

Les parents d'élèves élus souhaitent s'associer à cette visite. Une visite commune est donc proposée et sera organisée.

Informatique:

L'ENT proposé par l'Education Nationale, ne nous semble pas adapté. L'utilisation en a été interrompue, pas de remarque de la part des parents comme un manque éventuel. Les CM2 hésitent à poursuivre cette utilisation du fait de l'augmentation du taril l'an prochain, mais aussi du fait de problèmes de connexion (Mme Erta ne peut pas se connecter, le format de la messagerie avec les parents..)

→réponse mairie: Cette information sera transmise.

Un point sur toute l'informatique a été réalisé par un informaticien. Un audit a été mis en place pour constater les besoins.

Le NAS a été déplacé afin de vérifier si son fonctionnement est correct : la connexion est souvent perdue le lundi ou après les vacances. Il a été installé dans le bureau de la directrice afin qu'il soit plus accessible.

Travaux:

Végétaliser la cour : Est-ce que la mairie à commencé à réfléchir à ce projet ?

→ <u>réponse mairie</u>: Pour la végétalisation, pour le moment, l'objectif est de voir s' il y a des subventions particulières données aux communes réalisant ce type de projet et les conditions de ces subventions. Les commissions de sécurité suite aux visites réalisées dans les écoles ont pointé des éléments inadaptés (rangement, stockage, affichage, défaut d'isolation électrique, ouverture des portes......) avec avis défavorable.

Les écoles sont vieillissantes et l'accent est d'abord mis sur tout ce qui n'est plus ou pas conforme. L'enveloppe sera conséquente pour ces travaux ce qui laissera un peu les autres projets en attente.

4 Demandes parents:

visite du collège :

→pour le moment nous n'avons pas la date. A ce jour tous les élèves participent à cette journée lors de cette visite. Durant cette journée des jeux sont proposés ainsi que la participation à des cours. Nous n'avons pas d'autres informations.

Autour de l'ALAE :-

 Entrées / sorties ALAE : portail « peu pratique » (sonner pour sortir également, ferme mal si on n'est pas vigilant / il faut attendre que le personnel nous ouvre à distance, on apprécie l'aspect sécuritaire mais cela semble assez contraignant pour le personnel) - Quel est le point de vue des animateurs sur ce point, et si le côté « non pratique » de l'entrée est confirmé d'un point de vue ALAE également, qu'est-ce qui peut-être fait ?

- → Le problème a été signalé dès la livraison du batiment. Les élus en ont connaissance et sont en train de faire le nécessaire. Plusieurs solutions ont été envisagées : celle qui semble la plus simple serait de créer un accès enfant derrière le troisième portail au niveau de la table de ping-pong. Une entrée enfant et une entrée parent serait ainsi créée afin qu'il n'y ait plus de croisement entre des parents qui viendraient chercher leurs enfants et les autres enfants présents à l'ALAE. Cela semble faisable rapidement.
 - Contact ALAE impossible car pas de ligne fixe -> qu'est-il prévu pour pallier à cette impossibilité de communication?
- → Elle sera remise en place dès que la fibre sera installée. En attendant, un affichage a été fait dans l'ALAE avec les téléphones portables des directeurs et, les jours où ils sont joignables.
 - Jeux entre midi et deux
- → le foot est arrêté ponctuellement lorsqu'il y a des problèmes de violence constatés. Plusieurs solutions ont été envisagées : jouer un jour sur deux/réaliser une liste d'enfant qui ne peuvent plus jouer sur une certaine durée. C'est une activité qui est vectrice de violence, d'injures, de bagarres. On essaie donc de jouer sur plusieurs levier pour réguler. En parallèle chaque jour, des activités sont proposées aux élèves.

Autour de l'école :

- Cour de récréation : qu'est-ce qui motive le maintien dans des espaces distincts des différents niveaux de classe dans la cours de récréation ?
- → il n'y a plus d'espaces délimités. Cependant les élèves ont gardé les habitudes de la période covid. Pendant le temps ALAE, les élèves du cycle 2 sont séparés des élèves du cycle 3, pour des raisons de cadre et de sécurité.
 - Comment faciliter la récupération / dépôt des enfants pour cause de rdv médicaux (qu'on ne peut pas positionner ailleurs) ? (Sonnette qui dysfonctionne, impossibilité d'appeler l'école pendant les heures de cours...)
- → les entrées/sorties doivent se faire au moment des récréations. Depuis que nous avons un service civique, nous donnons plus de latitude, mais ce n'est pas toujours possible. Un mot avait été distribué dans les cartables expliquant la situation. Pour information : le lundi 12 élèves sortent ou entrent dans l'école pendant les horaires de classe, le mardi 10, le mercredi 10 sur la matinée, 4 le jeudi et 5 le vendredi.

Nous ne pouvons pas laisser la classe sans surveillance.

Demandes vers la mairie :

- Urgence : refaire les tracés du parking de la zone ALAE (marquage des places, sens de circulation)
- ightarrow Le point a été remonté, pas de retour pour le moment. Lorsque cela sera affiné, l'échéance sera communiquée.
- Que va devenir l'ancien bâtiment de l'ALAE ? Quels sont les prévisions de réparations ? À quelle échéance ? Et quelle implication de l'école dans les réflexions autour de ce bâtiment ?
- →Les travaux ALAE sont pour le moment mis en stand bye, car il faut en priorité utiliser ce budget pour la mise en conformité de l'école. C'est la même problématique que pour la végétalisation

5 Projets et sorties scolaires

L'équipe enseignante remercie « l'Association pour les Enfants Fontenillois » pour sa participation aux voyages à Leucate et à Barcelone. 15 euros par enfant ont été alloués aux Ce2 et 1000 euros pour les CM. Cela a permis de faire baisser les tarifs pour certains et à aider les familles en difficulté.

- Photographe le 23 mai se feront les photos des classes.
- CP sortie au « parc animalier à Argeles Gazost » le 30/09 puis sortie au TMP « grain de sable » le mercredi 12 octobre et sortie Odyssud : Problème le 12 décembre à 10h . Il y a également une intervention à la médiathèque avec des musiciens le 12 avril. Les 2 classes de CP proposent un projet vélo avec une sortie fin juin pour se rendre au musée du chocolat à la chocolaterie de Fonsorbes.
- CE1 sortie TMP « grain de sable » le mercredi 12 octobre et sortie Odyssud « Problème » le 12 décembre à 10h et Bouconne le jeudi 20 octobre matin puis au mois de juin
- CE2 sortie Odyssud : « Charlie » le 23 mars 10h
- CE2 Voyage scolaire à Leucate du 15 au 17 mai 2023. Un permis piéton a été réalisé avec la participation de la police municipale.
- CM sortie Odyssud : « Charlie » le 24 mars 10h
- Rallye mathématiques, défi anglais : toutes les classes de CM.
- USEP: course longue: le mercredi 19 octobre au parc de Cazalère. Participation à un cycle golf et pétanque (formation de prévue pour les enseignantes des mercredis apès-midi) pour les 2 classes de CM2 en lien avec l'USEP et les golfs partenaires. Il est envisagé une matinée au golf de Téoula + une rencontre avec d'autres classes. Une demande a été faite pour tondre régulièrement le parc afin de faciliter la pratique de l'activité.
- Spectacle de Noël offert par la mairie à toutes les classes.
- CM: voyage à Barcelone: du 6 au 9 juin 2023
- Liaison CM2/6ème
- A ce jour nous n'avons pas d'informations.

6- ALAE :

Sébastien nous quitte pour voir d'autres horizons après les vacances de pâques. L'équipe le remercie pour tout ce qu'il a pu mettre en place avec les élèves de l'école.

Prochain conseil d'école le lundi 12/06/2023